

A la suite de l'écroulement de la maison d'école de filles en
construction de la commune de Sachapelle sous Uchoy, Monsieur
le maire de cette commune nous a chargé de l'expertise que nécessite
cet accident.

Extrait du rapport d'expertise Dulac, 30.04.1883

Extrait du rapport d'expertise Badet, 31.08.1882

